

REGLES GENERALES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS DU COLLECTIF M20 - SAISON 2023-2024

Championnat d'Europe Naples (Italie) 22-29 février 2024 Championnat du Monde Riyad (Arabie Saoudite) 12-20 avril 2024

1. PREAMBULE GENERAL

Le présent règlement a pour objectif de fixer les règles de sélections de nos athlètes en équipe de France aux compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux olympiques, Jeux européens, Jeux olympiques de la jeunesse, Universiades) et sera applicable jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Il établit également les désignations et sélections des tireurs pour les épreuves dites sélectives à chaque arme.

2. COMITE DE SELECTION

Les désignations et les sélections des tireurs(se) pour les compétitions dites de référence et sélectives sont faites, à chaque arme et pour la catégorie d'âge M20 par :

- Le Président du comité de sélection
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- L'Entraîneur National de l'arme ou son représentant
- Le Référent de l'arme de la catégorie d'âge.

Le Président (ou la Présidente) de la Fédération est membre du comité de sélection avec voix consultative.

3. GRILLE DES POINTS

Places	Nb Points
1 ^{er}	32
2 ^{ème}	26
3 ^{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	12
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	1

4. EPREUVES SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Chaque commission d'armes définie au préalable les critères de sélection pour chaque épreuve sélective (Cf. Règles spécifiques de sélection par arme et catégorie d'âge).

a) LISTE DES EPREUVES

Epée	Epée	Fleuret	Fleuret	Sabre	Sabre
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
CM	CM	CM	CM	CM	CM
Laupheim	Athènes	Istanbul	Istanbul	Istanbul	Tunis
(ALL)	(GRE)	(TUR)	(TUR)	(TUR)	(TUN)
CM	CM	CM	CM	CM	CN 2 Séniors
Burgos	Udine	Udine	Udine	Madrid	Pau
(ESP)	(ITA)	(ITA)	(ITA)	(ESP)	(Coef 0,5)
CM	CM	CM	CM	CM	CM
Udine	Bale	Zagreb	Aix en Prov.	Budapest	Budapest
(ITA)	(SUI)	(CRO)	(FRA)	(HON)	(HON)
CM	CM	CM	CM	CM	CM
Tbilissi	Belgrade *	Jena	Zagreb	Ségovie	Plovdiv
(GEO)	(SER)	(ALL)	(CRO)	(ESP)	(BUL)
CM Beauvais * (FRA)				CM Plovdiv (BUL)	CM Dourdan (FRA)

^{*} Uniquement pour les Championnats du monde

b) CLASSEMENT SELECTIF

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

Epée	Epée	Fleuret	Fleuret	Sabre	Sabre
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
4	3	4	4	5	

En cas d'égalité au classement, les comités de sélection départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives. Voir les règles spécifiques à chaque arme en fonction des annulations ou de report de compétitions sélectives.

c) LISTE DES SELECTIONNE.E.S RETENU.E.S

La constitution de la liste des tireur.se.s retenu.e.s pour participer au Championnat d'Europe à Naples se fera comme suit :

Le premier(ère) du classement sélectif pour l'Epée Hommes et le Fleuret Féminin Les 3 autres titulaires, ainsi que R1 et R2 ,désignés par le comité de sélection Les deux premiers(ères) du classement sélectif pour l'Epée Dames, le Fleuret Hommes, le Sabre Dames et le Sabre Hommes .

Les deux autres titulaires, ainsi que R1 et R2, désignés par le comité de sélection

5. SELECTION AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Les comités de sélection désigneront les escrimeur(se)s retenu(e)s pour ces championnats. Conditions d'éligibilité :

a) LES EPREUVES SELECTIVES

Fleuret Dames, Fleuret Hommes, Sabre Dames, Sabre Hommes : Les mêmes épreuves sélectives que pour le championnat d'Europe

Epée Dames : les mêmes épreuves sélectives que pour le championnat d'Europe + CM Beauvais + championnat d'Europe

Epée Hommes : Les mêmes épreuves sélectives que pour le championnat d'Europe + CM Belgrade + championnat d'Europe

b) CLASSEMENT SELECTIF

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Seront pris en compte :

Epée	Epée	Fleuret	Fleuret	Sabre	Sabre
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
6 résultats	5 résultats	4 résultats	4 résultats	5 résultats	5 résultats

En cas d'égalité au classement, les comités de sélection départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives.

c) LISTES DES SELECTIONNE.E.S RETENU.E.S

Epée Dames	Epée Hommes	Fleuret Dames	Fleuret Hommes	Sabre Dames	Sabre Hommes
Le premier (ère) du classement sélectif : Epée Dames et Epée Hommes Les deux premiers (ères) du classement sélectif : Fleuret Dames, Fleuret Hommes, Sabre Dames, Sabre Hommes					
Les autres titulaires : Choix du comité					
Remplaçants 1 et 2 : Choix du comité					
Si un athlète est sélectionné pour les championnats d'Europe ou championnats du Monde, le comité de sélection se réserve le droit de ne pas sélectionner l'athlète même s'il rentre dans les critères de point					